

AVIS N° 031-2020 / DC/BR / DG

----- TPCI 5,85% 2015-2022 -----

Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 05 avril 2020, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé «TPCI 5,85% 2015-2022» pour un montant global net d'impôt de **18 454 563 293 FCFA (Dix Huit Milliards Quatre Cent Cinquante-Quatre Millions Cinq Cent Soixante- Trois Mille Deux Cent Quatre Vingt Treize FCFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SOGEBOURSE : Abidjan 5 et 7 Av. Joseph ANOMA Plateau - 01 B.P.1355 Abidjan 01 Tél: 20 20 14 89 ; Fax: 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 05 avril 2020

Le Directeur Général

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE